

**LA NEF**

CAHIER TRIMESTRIEL ★ DIRECTRICE : LUCIE FAURE ★ RÉDACTEUR EN CHEF : HECTOR DE GALARD

# LE RACISME DANS LE MONDE

JULLIARD  
36-38, rue de l'Université  
PARIS-VII<sup>e</sup>

SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1964 ★ 21<sup>e</sup> ANNÉE

NOUVELLE SÉRIE ★ CAHIER N°

**19-20**

## sommaire

- 7 LÉOPOLD SENGHOR : UNE MALADIE INFANTILE DES TEMPS MODERNES  
→ 11 ROGER IKOR : LA GRANDE QUESTION  
→ 41 ALBERT MEMMI : UN ESSAI DE DÉFINITION DU RACISME  
→ 49 MAXIME RODINSON : RACISME ET MARXISME  
→ 61 Dr DUCHENE SANTÉ MENTALE ET PSYCHOPATHOLOGIE  
→ 75 SYED WALLIULAH : LE SYSTÈME DES CASTES EN INDE  
→ 81 MOHAMMED DIB : LE RACISME A REBOURS  
→ 85 HUBERT HALIN : L'INTERNATIONALE DU NÉO-NAZISME  
→ 95 MARC NACHT : LES S.S. ET LEURS IMITATEURS  
→ 101 THEODORE H. WHITE : LE CONFLIT RACIAL DANS LES GRANDES CITÉS U.S.  
→ 122 OLIVIER TODD : SEPT JOURS D'ALABAMA  
→ 143 ERIC HENRY : PAX AFRICANA  
→ 155 JACQUES MICHEL : L'ANTISÉMITISME EN U.R.S.S.  
→ 163 MARCEL BEN ABOU : JUIFS ET ARABES AU MAROC.  
→ 168 DRISS CHRAIBI : LA STATUE  
→ 173 JACQUELINE MESNIL AMAR : RACISME ET SNOBISME CHEZ MARCEL PROUST  
→ 183 J.M.T. : LES CAUSES DE L'ANTISÉMITISME  
→ 187 BRUNO BURNACS : RACISME ET ETHNOLOGIE  
→ 193 GÉRAUD DE GALARD : LA COOPÉRATION...  
→ 198 ALAIN PEYREFITTE : LE CHOC DES RACES.

# Le système des castes

Le racisme est-il d'origine récente, a-t-il pris naissance en Europe comme les Occidentaux, peut-être pour ne pas marcher sur les pieds des non-blancs, s'accordent à le dire ? L'Histoire semble plutôt le démentir. Le seul élément nouveau, c'est l'aspect scientifique que revêt le racisme de nos jours, conforme en cela à la tendance moderne qui cherche à donner à tout une explication scientifique. Une théorie qui se base sur des mesures pseudo-scientifiques de têtes et de nez a plus de chance d'être admise aujourd'hui que celle qui s'appuie sur des textes sacrés ou sur une classe dominante. Il est vrai aussi que c'est en Occident que

### Le même objectif

En limitant le racisme à l'époque moderne et même à une certaine partie du monde, on risque non seulement de condamner un groupe humain et donc de faire preuve de racisme, mais surtout de ne pas reconnaître l'ampleur du problème, d'en ignorer les causes profondes et de permettre ainsi sa résurgence. Déguisé sous des formes différentes, allégué pour des motifs variés, le racisme garde toujours le même objectif : priver une partie de la société de ses droits.

Les analogies entre le système des castes pratiqué en Inde depuis des temps immémoriaux et le racisme, bien que remarquables, ont été négligées jusqu'à présent pour diverses raisons. Les Occidentaux du XIX<sup>e</sup> siècle qu'étonnait la poussée de l'industrialisation qui menaçait de détruire les valeurs spirituelles de l'Europe, furent surtout frappés en Inde par la philosophie et le spiritualisme hindous bien plus que par sa structure sociale. De plus ils s'enorgueillissaient d'avoir soumis un peuple riche de l'héritage d'une civilisation aussi ancienne. Certes les sacrifices humains, la coutume cruelle de brûler les veuves sur les bûchers de leur mari, les « thugs », sectes religieuses d'assassins, les révoltaient.

Comparé à ces pratiques, le

système des castes était moins spectaculaire : il ne faisait qu'un avec la société hindoue amorphe et compliquée. Certains historiens d'alors virent peut-être aussi dans le cloisonnement de la société indienne la confirmation des doctrines raciales qui se développaient en Europe. La plupart des érudits occidentaux ont loué jusqu'à présent ce système, facteur de stabilité de l'Inde à travers les siècles, disent-ils. On peut assurer la stabilité par diverses méthodes dont certaines nous apparaissent aujourd'hui comme tout à fait répréhensibles. Si le système des castes a été accepté par ses victimes elles-mêmes — argument que ses partisans irréductibles en Inde brandissent le plus souvent pour prouver ses bienfaits — cela ne l'en rend pas moins condamnable. L'aspect spécieux d'un tel argument n'a jamais échappé à l'honnête homme. Comme Rousseau le fait observer : « *Les esclaves perdent tout dans leurs chaînes, même le désir de les quitter.* » Le fait que le système des castes se soit maintenu à travers les siècles acquérant ainsi une réputation de vénérabilité n'est pas non plus un argument en sa faveur. Par l'abrogation du système des castes dans la Constitution de 1949, le gouvernement indien a manifesté son désir de le voir disparaître, démontrant ainsi qu'un système qui favorise un groupe au détriment d'un autre est incompatible avec les aspirations de l'homme moderne.

### Des groupes étanches

Le système des castes élaboré par les Brahmanes de l'époque du Rig-Veda d'après un plan prétendu divin divisait la société en groupes absolument étanches, fortement hiérarchisés, les castes supérieures refusant aux autres tout droit économique, social ou religieux et la naissance déterminant seule l'appartenance à tel ou tel groupe. Le Bhagavad - Gîtâ, texte hindou sacré, déclare que « *Dieu a créé un ordre de quatre classes correspondant aux degrés de valeur et de travail* ». Au sommet de la création, dit la loi de Manou, se trouvent les Brahmanes. Tout ce qui existe en ce monde leur appartient. Le Brahmane se place au-dessus de la loi. Criminel, il ne peut être condamné à mort ni voir ses biens confisqués ; il risque l'exil tout au plus. Les sanctions prévues par la loi deviennent de plus en plus dures au fur et à mesure que l'on descend l'échelle des castes. De tels privilèges ne prennent de sens que dans la mesure où ils plongent un autre groupe dans l'esclavage. Ce groupe était celui des Soudras. Tandis que le Brahmane est choisi par Dieu pour dominer, le Soudra est condamné également par la volonté divine à un perpétuel esclavage. « *Le Soudra, acheté ou non, peut être forcé d'accomplir un travail servile car il a été créé par l'Être Suprême pour être l'esclave du Brahmane* », dit encore la loi de Manou. Le Soudra est irrévocablement ex-

**la loi de Manou** ►

clu de la religion brahmanique. Il ne peut espérer atteindre le salut car il est « *la contre-vérité en soi* ». Si un Soudra apprend les textes sacrés par cœur, la loi de Manou exige qu'il soit coupé en deux. Les mariages mixtes sont absolument interdits. Il est défendu de boire ou de manger avec les membres d'une autre caste. Rien ne permet au Soudra d'échapper à la condition misérable à laquelle sa naissance le condamne « *car celui qui est de basse extraction ne peut s'élever* ».

Comme on le voit, les castes ont les mêmes objectifs que le racisme : maintenir une partie de la société dans un état d'infériorité, lui refuser ses droits politiques, économiques, religieux et l'égalité devant la loi sous le prétexte fallacieux que ce groupe est par naissance, autrement dit biologiquement, inférieur et donc incapable de remplir les mêmes fonctions que le groupe supérieur.

**L'origine des castes**

L'origine des castes est discutée. Les uns les expliquent par les conflits raciaux qui résultèrent des invasions successives d'Aryens, grands hommes à la peau blanche, venus du nord et qui se trouvèrent en présence d'hommes de taille plus petite à la peau foncée, au nez aplati, aux coutumes différentes. Pour les autres, c'est une division économique provenant d'une différenciation professionnelle. Racial ou éco-

nomique, ces deux facteurs ne s'excluent pas. Ils ont pu contribuer tous deux, à des degrés différents, à l'élaboration de ce système comme le prouve l'étude de certains régimes coloniaux. D'ailleurs, si le racisme a pu apparaître à l'époque actuelle, on doit raisonnablement admettre que le même phénomène ait pu se manifester dans l'Antiquité à moins de vouloir faire preuve de pessimisme et d'être convaincu que l'humanité régresse.

L'étude des divers mouvements de protestation que les castes ont suscités depuis le début de l'histoire indienne et particulièrement celui du Bouddhisme vient confirmer la pratique d'une discrimination fondée sur la supériorité biologique d'un groupe sur l'autre. Bouddha fut l'un des premiers à s'élever aussi nettement contre les castes. On s'imagine volontiers en Occident que Bouddha était tout occupé du salut de l'humanité et des valeurs spirituelles, mais il fut avant tout soucieux de délivrer son peuple des injustices sociales.

**L'intervention du bouddhisme**

Les critiques que le Bouddhisme adressa alors au système des castes se rapprochent des critiques modernes contre le racisme. Bouddha contesta toutes les prétentions brahmaniques, il prêcha même que l'espèce humaine est une, refusant d'admettre qu'un groupe d'indi-

**l'esclavage**

78 vidus puisse être supérieur à l'autre par la naissance et particulièrement désigné pour remplir certaines fonctions. Il ne voyait pas comment un Brahmane pouvait affirmer que le fils d'un Soudra, de la caste la plus basse, avait été créé par Dieu avec une déficience mentale qui ne le rendait apte qu'aux travaux serviles, tandis que le fils d'un Khatrya, de la classe des guerriers, ayant reçu tous les dons, était prédestiné aux tâches les plus nobles. La dénomination d'une caste pour Bouddha indiquait seulement le type d'activité qu'on exerçait et il déclarait avec bon sens que seules les capacités d'un individu et sa richesse déterminent sa position sociale ; si on donne à chacun sa chance, chacun peut égaler son voisin. Rien ne justifiait pour lui la prétention des Brahmanes d'appartenir à une race pure car personne ne peut jurer de la pureté de sa lignée. « *Je n'appelle pas un homme Brahmane à cause de sa naissance ou de la mère qui l'a porté* », disait-il. Il refusait d'admettre que des monstres dussent naître de mariages mixtes. Il affirmait que, malgré la forme de leur nez ou la couleur de leur peau dissemblables, deux hommes ne diffèrent pas l'un de l'autre comme un poisson diffère d'un oiseau. Le Bouddhisme échoua dans sa lutte contre l'ordre brahmanique. Celui-ci persista sans changement pendant des siècles malgré les invasions, les dominations étrangères et les révoltes intestines.

Sous la longue domination musulmane, la suprématie des Brahmanes connut cependant un déclin. De même qu'à l'époque bouddhiste, une fraction de la société hindoue, attirée peut-être par les principes d'égalité de l'Islam ou pour échapper à la dureté des castes ou simplement par opportunisme, se convertit. Les Musulmans ne tentèrent pas de réformer la société hindoue, d'autant qu'une telle réforme est difficilement imposable du dehors si elle n'est voulue du dedans. Les Musulmans cherchèrent d'abord à maintenir et à fortifier leur pouvoir en s'assurant l'appui de la caste dominante, les Brahmanes. Ceux-ci, désireux de maintenir leurs privilèges au sein de leur société, s'empressèrent de prêter aux Musulmans cet appui afin d'éviter que leur autorité ne soit contestée. Les Musulmans, à l'inverse de leurs successeurs, ne prélevèrent aucun impôt sur les Brahmanes et n'empiétèrent en rien sur les droits qu'ils détenaient suivant leur loi personnelle. Pourtant inspirées par les principes égalitaires de l'Islam, des idées libérales se répandirent et suscitèrent des réformes religieuses qui assouplirent la structure sociale. Les deux communautés dont la religion et l'organisation sociale étaient pourtant diamétralement opposées vécurent en harmonie. Comme en témoignent les écrits de cette époque, cette harmonie ne fut pas toujours dictée par l'opportunisme du peuple vaincu ni par la

des formes grotesques

◀ les principes de l'Islam

crainte que lui inspiraient ses maîtres.

### La domination anglaise

Sous la domination anglaise la bonne entente cessa. Le système des castes se durcit et adopta même des formes grotesques : une table de distances réglait le nombre de pieds qui devait séparer les Brahmanes des basses castes ; les Intouchables dont la vue seule pouvait polluer un Brahmane étaient contraints de mener une existence nocturne ou d'annoncer leur approche par des battements de tambour. Des exemples de ce genre n'étaient tout de même pas trop répandus. Ce fut l'attitude anglaise à l'égard des Hindous qui détermina involontairement le durcissement des castes. Pour des raisons politiques, les Anglais s'efforcèrent de gagner l'appui des Hindous contre les Musulmans auxquels ils avaient pris le pouvoir. Les Musulmans, qui se montraient hostiles envers ces nouveaux maîtres et adoptaient une politique de non-coopération, furent délibérément écrasés sur le plan politique et économique. Les Hindous pour qui la venue des Anglais ne signifiait aucun changement de domination profitèrent pleinement de tous les avantages économiques et culturels mis à leur disposition. L'élite intellectuelle, recrutée dans les castes les plus hautes et qui venait de prendre son essor, eut conscience qu'une

partie de l'opinion anglaise trouvait certaines des institutions hindoues profondément choquantes et voulait les réformer.

Blessés dans leur fierté, menacés dans leur position privilégiée traditionnelle, les Hindous entreprirent avec vigueur la défense de leurs institutions et contribuèrent ainsi à la renaissance de l'Hindouisme. Des centaines de livres écrits à cette époque par les Hindous font l'éloge des institutions, coutumes et croyances hindoues. Leurs efforts furent soutenus par des professeurs occidentaux de sanskrit, comme sir William Jones, Max Muller et Burnouf, dont les œuvres, se rapprochant davantage d'une découverte académique et historique de la pensée philosophique hindoue, ne pouvaient être une étude réaliste des problèmes contemporains. De la défense des institutions hindoues au renforcement de ces institutions il n'y avait qu'un pas.

La renaissance hindoue fut malheureuse sous deux aspects. D'abord, en dehors de quelques mouvements de réforme tels que le Brahma Samaj, la renaissance hindouiste dirigée par les Brahmanes négligea de s'attaquer aux castes, aspect le plus révoltant de la société. Ensuite, elle survint au moment où les Musulmans, politiquement et économiquement submergés, ne pouvaient freiner cette expansion qui devait plus tard entraîner la partition de la péninsule.

### L'exclusion des Musulmans 79

Les Hindous, alors au premier rang dans tous les domaines, bâtissaient l'avenir de ce grand pays aux religions multiples sur le rétablissement des coutumes hindoues, de la philosophie hindoue, de la gloire hindoue. Le système des castes se renforça aux dépens de la communauté musulmane économiquement pauvre et politiquement retardée. Castes, apartheid ou racisme, la discrimination frappe toujours les faibles. Les Hindous traitaient les Musulmans en étrangers car ils ne se conformaient pas au mode de vie hindou et n'appartenaient à aucune caste. On leur décernait les épithètes de « *Javan* » et « *Mliccha* » qui signifient barbare. Si une poignée de riches Musulmans purent échapper aux restrictions imposées par les castes grâce à leur fortune qui leur permit de mener une existence décente mais à l'écart, les masses musulmanes durent en subir les humiliations. Il était normal pour un Hindou d'exiger d'un Musulman de se plier à ses lois concernant la pollution et la pureté mais la réciproque n'existait pas. De nombreuses émeutes qui mirent aux prises les deux communautés éclatèrent parce qu'un Musulman voulait tuer sa propre vache non pour en faire manger à un Hindou mais simplement pour se nourrir. Les Musulmans se trouvèrent assimilés aux Intouchables. L'accès aux temples hindous leur était interdit. Défendus les mariages entre

80 *Hindous et Musulmans.* Un Musulman ne pouvait manger avec un Hindou de haute caste sans polluer sa nourriture. Dans les gares, un Musulman ne pouvait se désaltérer au même robinet qu'un Hindou. Un Musulman et un Hindou ne pouvaient se baigner ensemble dans un étang. Le Dr D. C. Sen rapporte l'exemple suivant qui fait ressortir le fossé qui sépare les deux communautés. Pour établir un recueil de vieilles ballades du Bengale oriental, un professeur musulman entreprit de les recopier; il passa des années à ce travail, allant de village en village. Mais si les manuscrits se trouvaient entre les mains d'Hindous, le Musulman ne pouvait les toucher; il ne pouvait pas non plus pénétrer dans une maison hindoue, aussi devait-il exécuter la copie dehors si quelque Hindou voulait bien lui tenir le manuscrit et lui en tourner les pages.

Des Hindous émancipés, que les humiliations infligées aux Musulmans embarrassent, cherchent à les éluder ou à les expli-

quer par le fait que les Musulmans mangent du bœuf alors qu'eux s'en abstiennent. Mais les Musulmans qui ne mangent pas de porc n'ont jamais imposé aux autres aucune ségrégation. Ce n'est pas non plus la religion musulmane qui demande à ses adeptes de ne pas boire de l'eau à la même fontaine qu'un Hindou.

On sait que l'ignorance et le mépris sont les conditions préalables de toute discrimination. Une ignorance colossale de tout ce qui touchait les Musulmans fut ainsi entretenue dans l'esprit des Hindous. Si on tenait compte de leur existence, c'était généralement pour déformer leur histoire, leur mode de vie, leurs coutumes, leurs croyances. Cette ignorance, ces préjugés, ces tabous manifestaient l'intolérance de la société hindoue envers un peuple qui ne se conformait pas à ses habitudes; les Musulmans en prirent nettement conscience au moment où le pays évoluait d'une autonomie partielle à l'indépendance.

En dépit de leur nombre excé-

dant cent millions — le quart de la population indienne — ils formaient une minorité. Comme la vaste société hindoue, à part un groupe infime d'Hindous évolués, restait toujours désespérément prisonnière de ses traditions et de ses cadres sociaux antiques, les Musulmans craignirent de ne pouvoir échapper à sa domination ou de n'avoir que des droits religieux, sociaux, économiques limités. Ils choisirent d'avoir un pays à eux.

Le problème a beau avoir été partiellement résolu par la division nécessaire de la péninsule, le système des castes qui montra sa résistance au changement dans le passé persiste encore en Inde malgré les articles constitutionnels formulés à son encontre, la foi opportune de millions d'hommes en son essence religieuse, toujours inébranlée.

SYED WALIULLAH